

CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

La seconde édition de l'Agenda 21, une opportunité pour le monde économique

► Jean-Yves MÉREAU

Le conseil municipal de Lille a débattu de l'Agenda 21 version 2010. Les entreprises sont invitées à s'intégrer à la démarche.

C hose peu commune, le conseil municipal de Lille a été amené à interrompre sa séance officielle pour donner la parole à quatre personnalités de la société civile. On a entendu successivement M. Joël Hemery, président de la Maison régionale de l'environnement et des solidarités, M. Daniel Forafo, directeur de la Caf de Lille, M. Gérard Dechy, président de l'Apés (Assemblée permanente de l'économie solidaire), et M. Jacques Delaume, président de la commission développement durable à la CCI.

Ce dernier a dit l'enjeu pour les entreprises, notamment dans l'écoconstruction et les économies d'énergie. *"Un enjeu très important pour des entreprises d'habitude plus tournées vers l'économie. Le développement durable est un enjeu essentiel du développement des entreprises. Celles qui tireront le mieux leur épingle du jeu seront celles qui se seront tournées vers le développement durable par l'innovation et la formation."* Dans cet esprit, sera organisée une journée en octobre réunissant 1 000 entreprises

tandis que sera proposée une charte régionale du développement durable. Dans cet esprit, sera aussi renforcée la collaboration avec la Ville de Lille.

L'Agenda 21 de Lille est un rendez-vous important pour les entreprises pour quatre raisons, a précisé M. Delaume. *"Lille a une politique d'achats tournée vers l'environnement et le social et il faut que les entreprises puissent répondre. Elle engage des actions pilotes et il faut que les entreprises prennent en compte cette évolution et ces nouveaux métiers. Il faut aussi que les entreprises prennent en compte l'esprit citoyen et donc fassent évoluer leurs comportements car cet Agenda 21 va bousculer la donne pour les entreprises qui doivent bouger au moins à la même vitesse."*

Une réflexion collective. Cette interruption de séance pour recueillir les témoignages des partenaires est symbolique de la démarche que Pierre de Saintignon entend mener pour ce nouvel Agenda 21 lillois. Le premier adjoint, qui a repris le dossier au décès de Danielle Poliautre, veut construire une *"nouvelle gouvernance"*. Ainsi, sera-t-il entouré de trois niveaux de concertation : les élus, les réseaux et un parlement.

Le premier niveau regroupera 6 élus référents, chefs de file d'un groupe de 28. Le second niveau, baptisé Comité 21, sera composé de toutes les têtes de réseaux qui agissent dans le développement durable. Ces



Martine Aubry a confié à Pierre de Saintignon le relais de l'action entreprise par Danielle Poliautre.

deux premiers cercles seront complétés par le Parlement 21, composé de 300 personnes. *"Tous ceux qui agissent constitueront ce parlement pour une réflexion collective complète."* Ils auront pour mission l'observation des réalisations, la mobilisation et la consolidation de la dynamique territoriale. Pierre de Saintignon précise : *"J'aime ce mode de gouvernance, très puissant et très partenarial. Je me sens à l'aise dans ce débat partagé."* Les partenaires économiques ne seront pas dépaysés puisqu'ils en ont pris l'habitude à la Région avec le même Pierre de Saintignon.

Après que Martine Aubry a tracé les grandes lignes, le premier adjoint a développé les raisons qui donnent l'importance de cet Agenda 21 new look : *"A l'image du vote du budget, il donne un cap avec une* ►►►

TOSTAIN & LAFFINEUR

REAL ESTATE SOLUTIONS

Vous êtes en recherche de trésorerie ?

Nous pouvons vous aider à **externaliser votre patrimoine immobilier**, sans déménager votre entreprise et pour une rentrée rapide et conséquente de fonds - **Contacts : Antoine TOSTAIN ou Hugues LAFFINEUR**

(confidentialité assurée)

23 rue de la Performance à Villeneuve d'Ascq - www.tostain-laffineur-immobilier.com

03 20 04 06 00